

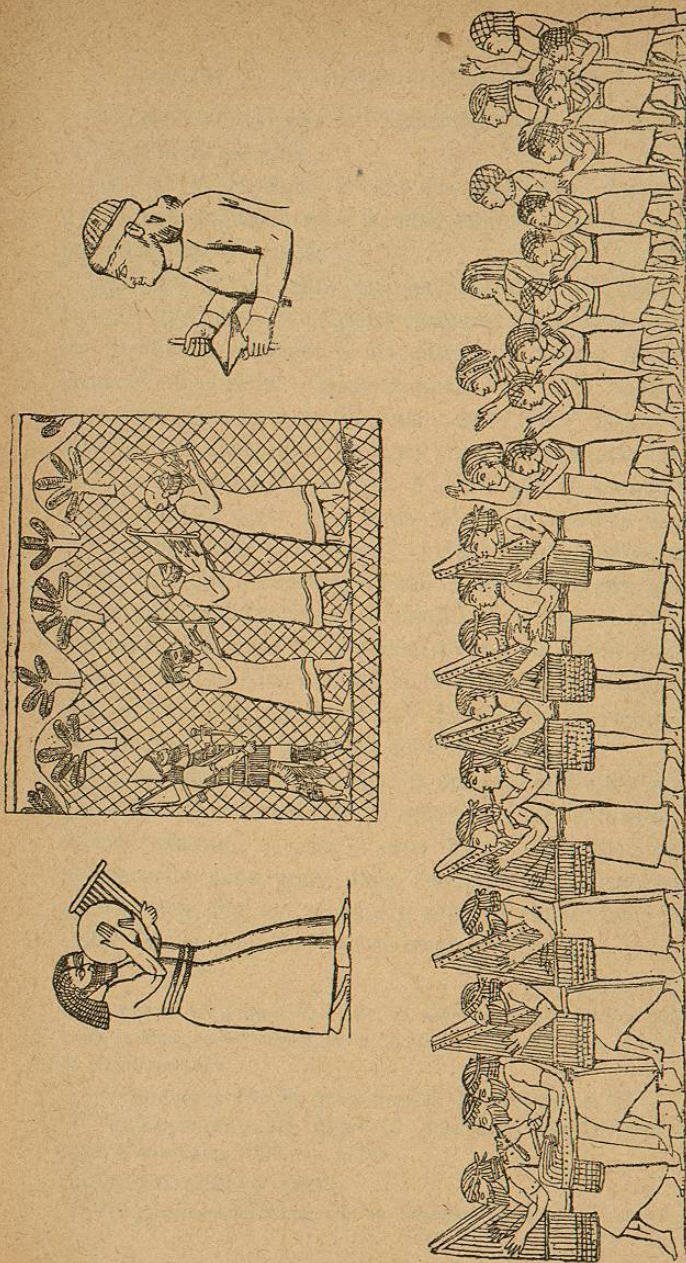
Un bas-relief du temps d'Assurbanipal, que nous reproduisons ici¹, représente une troupe de vingt-six musiciens susiens, rendant hommage au roi d'Assyrie leur vainqueur. Il nous permet d'imaginer aisément ce qui se passa à la fête de la dédicace de la statue d'or. Onze sont des instrumentistes, quinze sont des chanteurs. Parmi les premiers, sept jouent de la harpe, deux de la double flûte, un du psaltérion ou *santour* et un autre du petit tambour ou *toub-boul*. Ces onze musiciens sont des hommes, parmi lesquels il y a six eunuques, distingués par l'absence de barbe. Les chanteurs, au nombre de quinze, se composent de six femmes et de neuf enfants de divers âges². Ces derniers semblent accompagner leur chant de battements de mains, selon un usage qui paraît avoir existé aussi en Palestine et en Égypte et qui existe encore dans tout l'Orient³. Les trois premiers musiciens ont un pied levé, comme s'ils dansaient en cadence⁴. Ce monument nous permet de nous figurer ce

¹ Voir Figure 28 (cf. plus haut, p. 305-306), d'après Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 455; G. Rawlinson; *Ancient Monarchies*, t. I, p. 540. Cf. Layard, *Monuments of Nineveh*, t. II, pl. 48 et 49. Cette planche est l'illustration du passage des inscriptions d'Assurbanipal qui a été rapporté plus haut, p. 468. La ville de Susi, capitale de la Susiane que vient de conquérir le roi de Ninive est représentée au-dessus des musiciens. Voir cette partie du bas-relief dans le *Manuel biblique*, 9^e édit., t. II, n^o 550, fig. 33, p. 203.

² Ctésias, qui nous fait connaître aussi quel était le goût des Babyloniens pour la musique, raconte, dans Athénée, *Deipnosoph*, XII, 40, t. II, p. 469, qu'un noble babylonien, appelé Annarus [Nannaru], régala ses convives, dans un festin, d'un concert de cent cinquante femmes. Les unes chantaient, les autres jouaient de la flûte, de la harpe ou du psaltérion. Cf. Nicolas de Damas, Fragm. 10, dans les *Historicorum Græcorum fragmenta*, édit. Didot, t. III, p. 362.

³ Ps. XLVII, 1; Hérodote, II, 60; Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, 1^{re} série, t. II, p. 326.

⁴ G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, 3^e édit., t. I, p. 542-543. Cf. la description donnée par Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 454-455. Pour le détail des monuments représentant des scènes musi-



28. — Musiciens et musiciennes représentés sur les bas-reliefs assyriens.

qu'étaient les musiciens de Nabuchodonosor, leur manière de jouer et de marcher.

On voit quelquefois, à côté des musiciens, des chefs d'orchestre qui tiennent à la main une ou deux baguettes pour marquer la mesure¹.

Peut-être parmi ceux qui jouaient dans la plaine de Doura y avait-il des musiciens étrangers. Les Assyriens et les Chaldéens aimaient à les entendre, comme nous le prouve le bas-relief d'Assurbanipal. Un autre bas-relief nous représente trois captifs jouant de la lyre². Ils ont une physionomie approchant du type juif. Les administrateurs du Musée britannique crurent d'abord que ce monument représentait la scène qu'a immortalisée le Psaume *Super flumina Babylonis* et que nous voyions là ces instruments de musique que les enfants d'Israël suspendaient aux saules des rivages de l'Euphrate³. L'identification ne peut être sûrement établie, mais ce bas-relief prouve du moins que les conquérants de Ninive et de la Chaldée faisaient exécuter par les étrangers qu'ils avaient transportés les chants de leur patrie et qu'ils prenaient goût à les entendre.

L'amour des Chaldéens pour la musique étrangère devait s'étendre naturellement aux instruments de fabrication et de nom exotique, et c'est là sans doute l'explication de la présence de mots grecs dans l'énumération musicale de Daniel, mots dont on a voulu si souvent abuser pour contester l'authenticité du livre de ce prophète⁴.

cales, voir G. Rawlinson, *loc. cit.*, p. 539-541, et pour tout ce qui regarde la musique assyrienne, les p. 529-544, auxquelles nous avons fait de larges emprunts.

¹ G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, p. 543.

² Voir Figure 28, p. 315, d'après G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, 1873, t. 1, p. 540.

³ Ps. cxxxvi (hébreu cxxxvii).

⁴ Fr. Lenormant lui-même, tout en défendant l'authenticité des six pre-

Ces mots sont au nombre de trois ou quatre : *sambykê*, *kitharis*, *psaltérion* et *symphônia*¹. L'origine grecque de la *sambykê* est très contestable. Il y a même lieu de penser que ce nom, qu'on prétend avoir été emprunté aux Hellènes par l'auteur du livre de Daniel, a été, au contraire, emprunté par les Hellènes aux Orientaux². Les écrivains classiques attribuent expressément une origine asiatique à la sambuque³.

Quant à la *kitharis*, au *psaltérion* et à la *symphônia*, ap-

miers chapitres de Daniel, semble vouloir passer condamnation jusqu'à un certain point sur le chapitre II. « Dans les chapitres II à VII, dit-il, on a suppléé à la perte [du texte original] par une version araméenne, qui semble, par sa langue, d'origine palestinienne et doit être postérieure à Alexandre et à la conquête des Macédoniens, puisqu'elle emploie des mots grecs : κίθαρις, συμβύκη, ψαλτήριον, συμφωνία. Dan., III, 5 et 29. » *La divination chez les Chaldéens*, p. 174. Cf. p. 190. Voir H. Derenbourg, dans les *Mélanges Graux*, p. 235-244; cf. J. Halévy, dans le *Journal asiatique*, 1883, II^e partie, p. 282-284.

¹ Th. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'ancien Testament*, p. 333.

² « Ce nom semble venir de la racine סָבַק [sábak, implexit, perplexit]; ce seraient ainsi les Grecs qui l'auraient reçu des Sémites et non l'auteur du texte araméen qui l'aurait pris des Grecs, » dit Fr. Lenormant lui-même, *La divination chez les Chaldéens*, p. 190. La forme συμβύκη a une apparence tout à fait hellénique et nullement orientale, mais le μ qui lui donne cet air grec est ajouté et ne se trouve pas dans le mot sémitique, qui est סַבְכָּה, *sabkâh*, sans *m* de liaison.

³ « Μάγαδις, dit H. Hamaker, dans ses *Miscellanea Phœnicia*, in-4^o, Leyde, 1828, p. 305, instrumentum musicum chordis instructum, de quo multis egit Athenæus l. XIV, p. 634 G, ad 637 A, coll. l. IV, p. 182, quodque inter Lydorum ἐργήματα recenset Ion apud Athenæum, l. I, p. 634 C, et ipse Auctor, p. 634 F, et inter peregrina instrumenta (ἐκφυλα ὄργανα) refert Aristoxenus apud eundem, l. IV, p. 182. An veteres illius inventionem Phœnicibus adscripserint, ut affirmat Mignotius, Diss. de Phœnicibus XI (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVI, p. 107), asseverare non ausim. Rem tamen ipsam admodum verosimilem facit illius instrumenti cum sambuca in Oriente inventa et alias λυρόφωνιξ appellata (Athen., l. IV, p. 175 E) similitudo (*ibid.*, l. XIV, p. 635 A), tum nominis quoque explicatio. »

pelés dans le texte original, *qatrôs* ou *qitrôs*, *pesantêrin* ou *pesantêrin*, *soumpônyâh* ou *sifonyâ'*¹, acceptons sans la discuter l'étymologie grecque de leurs noms. Il n'en résulte aucunement que le récit où ils sont mentionnés ne date pas du temps de Nabuchodonosor.

Tout le monde admet que ces instruments étaient connus en Asie et étaient même primitivement originaires de ce pays². Les Hellènes leur firent seulement subir des transformations et les perfectionnèrent, comme tant d'autres inventions qu'ils avaient reçues de l'Orient. C'est ainsi qu'ils imaginèrent la cithare à sept cordes, dont on fait honneur à Terpandre, vers 650 avant J.-C.³. Mais leurs instruments perfectionnés reprenaient de suite le chemin de l'Asie et y retournaient naturellement avec leurs noms grecs. C'est ainsi que la cithare à sept cordes apparaît sur les monuments assyriens à l'époque même où elle vient d'être inventée en Grèce⁴.

Les rapports entre l'Assyrie et la Grèce, par l'intermédiaire de l'Asie Mineure et de la Phénicie, étaient anciens et fréquents. Sargon, du temps d'Isaïe et du roi Ezéchias, connaît déjà le nom de l'Ionie et, dans ses inscriptions, il appelle la partie de la Méditerranée voisine de Cypre, « la

¹ Dan., III, 5.

² E. Spanheim, *Observationes in hymnum in Delum*, dans ses *In Callimachi hymnos observationes*, Utrecht, 1696, t. II, p. 474-475.

³ Euclide, *Introd. harm.*, p. 19; Strabon, XIII, II, 4, édit. Didot, p. 528; Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, VI, 16, Migne, t. IX, col. 373, — Sur Terpandre, on peut voir Plutarque, *De musica*, III-VI, édit. Didot, t. IV, p. 1384; Westphal, *Geschichte der alten und mittelalterlichen Musik*, Breslau, 1865, t. I, p. 64-70; Gevaert, *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité*, Gand, 1875, p. 43.

⁴ « On rapporte cette invention à Terpandre, vers 650 avant J.-C., observe Fr. Lenormant, et dans les monuments assyriens la cithare à sept cordes n'apparaît exclusivement que du temps d'Assurbanipal (668-625) : la coïncidence de ces dates est frappante. » *La divination chez les Chaldéens*, p. 191.

mer de Javan » ou des Ioniens. Sennachérib rencontra les Grecs en Cilicie, remporta sur eux une victoire et y éleva un monument commémoratif de son triomphe¹. Bien plus, il avait dans son armée un corps de troupes grecques². Assaraddon et son fils Assurbanipal portèrent plusieurs fois leurs armes en Phénicie, dont les rapports commerciaux avec la Grèce sont connus de tous ; ils furent même en rapport direct avec les Grecs : ils énumèrent parmi leurs tributaires plusieurs rois grecs dans l'île de Cypré ; Ituander, de Paphos ; Irisu, de Sole ; Damasu, de Curium, etc.³. Comment peut-on douter qu'un prince amateur de musique comme l'était Assurbanipal⁴, n'ait pas connu, par ces tributaires, les instruments de musique des Hellènes et leurs noms ? Les noms des objets étrangers arrivent dans les pays où ils sont importés avec les noms eux-mêmes. Personne n'est surpris aujourd'hui de trouver des mots sanscrits dans les livres des Rois, pour désigner les produits de l'Inde, apportés à Jérusalem du temps de Salomon⁵ ; personne ne conclut de là que ces livres ont été écrits à une date récente. Pourquoi donc suivrait-on une autre règle, au sujet de Daniel, lorsque les communications entre les Grecs et les Babyloniens étaient infiniment plus faciles qu'entre les Juifs et les Hindous ?

Il est très vraisemblable, à nos yeux, que les Assyriens

¹ Bérose, dans Eusèbe, *Chron. arm.*, 1, 5, Migne, *Patr. gr.*, t. XIX, col. 118.

² Bérose, *Fragm.* 12 ; Abydène, *Fragm.* 7 ; *Historicorum græcorum fragmenta*, édit. Didot, t. II, p. 304 ; B. G. Niebuhr, *Historische Gewinn aus dem armenischen Eusebius*, dans ses *Kleine Schriften*, 2 in-8°, Bonn, 1828-1843, t. 1, p. 205 ; J. Brandis, *Ueber den historischen Gewinn aus der Entzifferung der assyrisch-babylonischen Inschriften*, in-8°, Berlin, 1856, p. 1 et suiv.

³ Voir plus haut, p. 71 et 88.

⁴ Voir plus haut, p. 305-306.

⁵ Voir t. III, p. 382.

connaissaient, non seulement les instruments de musique des Grecs et leurs noms, mais aussi les musiciens grecs. Ils avaient, dans leurs guerres, fait des prisonniers de cette nation, et les Phéniciens avaient dû leur en vendre comme esclaves. Les Babyloniens, par conséquent, les connaissaient aussi, puisqu'ils étaient sous la dépendance de Ninive, avant sa chute, et étaient devenus ses héritiers, après sa ruine. Un témoignage antique nous apprend d'ailleurs que le frère du poète Alcée, vers le temps de Nabuchodonosor, s'était illustré « aux plus lointains confins de la terre, en portant secours aux Babyloniens¹. »

Il n'y a donc rien d'étonnant si, du temps de Daniel, on connaissait à Babylone des instruments de musique grecs et si on les appelait de leurs noms grecs. « L'introduction d'instruments étrangers s'explique par l'usage qu'attestent les monuments [et qui a été déjà signalé²], de contraindre les captifs à faire de la musique pour leurs vainqueurs, comme il est dit des Juifs à Babylone³, » dans le psaume *Super flumina Babylonis*.

Tout ce que rapporte le livre de Daniel de la musique babylonienne confirme donc son authenticité. « Un auteur séparé des événements par quatre siècles eût été un véritable érudit, comme il n'y en avait guère de son temps, s'il avait connu cette circonstance, attestée par les textes et par les monuments figurés, que la musique instrumentale, fort peu employée par les premiers rois assyriens, était

¹ Alcée, *Fragm.* 33, dans le *Museum criticum*, de Bloomfield, Cambridge, 1826, t. 1, p. 433 ; Strabon, XII, 2, n° 3, édit. Didot, p. 527. Otfried Müller a publié à ce sujet : *Ein Bruder des Dichters Alkæos ficht unter Nebukadnezar*, dans le *Rheinisches Museum*, 1827, I, sect. II, fasc. 4, p. 287-296 (traduit en anglais dans le *Classical Journal*, n° 72, p. 272-278).

² Voir plus haut, p. 317, et Figure 28, p. 315.

³ Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 191.

devenue, précisément à partir du VII^e siècle, un élément capital de toutes les cérémonies religieuses et publiques en Assyrie et à Babylone¹. » Un Juif, vivant quatre cents ans plus tard, en Palestine, comme le disent les rationalistes, n'aurait certainement pas pu connaître avec exactitude tous les détails de mœurs qui nous sont donnés dans le chapitre III de Daniel, ainsi que dans les autres parties de ce livre.

¹ Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 190.

CHAPITRE VI.

LES TROIS ENFANTS DANS LA FOURNAISE.

Tous les grands officiers de la cour de Nabuchodonosor devaient accompagner le roi à la dédicace de la statue d'or, dans la plaine de Doura, et prendre part à la cérémonie. Le texte énumère un certain nombre des dignitaires royaux, fonctionnaires administratifs, politiques et judiciaires¹. « Il n'est pas un des titres de cette énumération qui ne corresponde à un titre véritablement assyrien, mentionné dans les documents des rois de Ninive et de Babylone; la correspondance en serait facile à donner et certaine. Mais il est à remarquer que pour deux de ces titres seulement, *paḥat* et *sakan*, répondant assez exactement à ce que sont dans la hiérarchie actuelle de l'empire ottoman *pacha* et *kihaya*, la forme assyrienne a été conservée; pour tous les autres, le texte araméen donne des équivalents... Si ce livre avait été inventé au temps d'Antiochus Épiphane, nous aurions là quelques mots grecs;... nous aurions du moins le titre de *stratēgos* (général), qui fut tout de suite adopté dans les langues sémitiques, ainsi que nous le voyons par les inscriptions araméennes². »

Ananias, Misaël et Azarias faisaient partie des grands officiers que Nabuchodonosor avaient convoqués à la fête de l'inauguration de la statue d'or. Daniel appartenait aussi aux premiers corps de l'État, mais il était sans doute absent, à cette époque, de Babylone, et il fut de la sorte affranchi de l'obligation d'assister à un acte de culte idolâtrique. Ses

¹ Dan., III, 2, 3, 27. — Sur les titres et les noms de ces dignitaires, voir Pusey, *Daniel the prophet*, 1864, p. 38, 594-597.

² Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 198-199.